TECHNICAL SHEET
Cailleau Herboristerie

GREEN CLAY, crushed (for external use) powder

ARG21.P
Famille : Minéral



DESCRIPTION

Noms communs	ARGILE VERTE poudre surfine Poudre
Description plante	L'argile verte montmorillonite est une argile naturelle riche en minéraux, principalement composée de silicates d'aluminium hydratés. Elle se caractérise par une forte capacité d'absorption et d'échange ionique. Utilisée principalement en usage externe, elle est reconnue pour ses propriétés adsorbantes.
Description référence	Argile verte montmorillonite séchée et micronisée, obtenue par broyage et tamisage fin de la matière minérale. Poudre de couleur vert pâle à vert grisâtre, très homogène, constituée de particules extrêmement fines inférieures à quelques dizaines de micromètres. Aspect sec et pulvérulent, texture très fine et douce au toucher, inodore ou à odeur minérale très légère caractéristique.

QUALITÉ

Composition	100% ARGILE VERTE poudre surfine Poudre

Plan de contrôle analytique	- Contrôle botanique (macroscopique et organoleptique) - Microbiologie selon la catégorie A ou C de la Pharmacopée Européenne - Contaminants (métaux lourds, HAP, mycotoxines, alcaloïdes) selon le règlement (UE) n°2023/915 - Pesticides selon le règlement le règlement (CE) n°396/2005

UTILISATION

Informations complémentaires	Nos produits sont 100 % purs et naturels, sans OGM, sans tests sur les animaux, exempts d'additifs d'origine animale, et conformes à un régime végétarien ou végétalien. Retrouvez l'ensemble de nos attestations et certificats qualité en ligne via le lien ci-dessous, directement accessible depuis notre site internet : https://www.herbo-cailleau.com/fr/page/23-documents-qualite

INFORMATION

Conditionnement	Sachet plastique dans sachet Kraft
Conservation	Date de Durabilité Minimale (DDM) : 5 ans Conserver à l'abri de la lumière directe, à une température inférieure ou égale à 20°C, à l'abri de l'humidité, à l'abri de tous les nuisibles potentiels, dans un récipient adéquat (kraft idéal).
Informations nutritionnelles	Conformément au Règlement (UE) n°1169/2011, les plantes et épices, en tant que produits non transformés ou simplement transformés (notamment séchés), sont exemptées de l'obligation d'étiquetage nutritionnel, sauf disposition spécifique contraire.

NOTIFICATION

Notification	Ce produit n'ayant pas fait l'objet d'analyses spécifiques pour une utilisation cosmétique, nous ne pouvons garantir son adéquation à cet usage. Il incombe également au client de vérifier que le produit est conforme aux exigences de son application dans tous les domaines d'activité. Nous vous invitons à consulter les bulletins d'analyses via ce lien ci-après : https://www.herbo-cailleau.com/fr/page/11-bulletins